



La formation experte des soins à domicile



GUIDE DES FORMATIONS 2018

Sessions Centre

Comment vous inscrire ?

Une voie obligatoire : le bulletin d'inscription que vous remplissez et renvoyez par La Poste, quelle que soit la(les) formation(s) que vous avez choisie(s).

Ensuite, votre contact, Stéphanie Schohn, s'occupe directement, pour vous, de la prise en charge financière de votre formation tant par l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC) que par le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (Fif-PL).



Vous pouvez vous préinscrire sur le site de l'Agence nationale du DPC ou celui de l'AFCOPIL. Votre inscription sera validée dès lors que vous aurez retourné le bulletin d'inscription qui vous aura été transmis accompagné du chèque de caution.

De quel budget je dispose ?

Via l'ANDPC, le montant dont vous disposez est de 33,76€ / heure (plafond de 14 heures dont 7 h maximum en non présentiel).

Via le Fil-PL, vous disposez d'un budget de 1400€ pour effectuer vos formations en 2018. Si vous faites plusieurs formations en 2018, vous pouvez connaître le budget restant en allant sur votre compte Fil-PL : fifpl.fr.

Serais-je indemnisé ?

Pour être indemnisé, votre formation doit être enregistrée sur le site de l'ANDPC. Le montant de votre indemnisation apparaîtra au moment de votre inscription.

Pour les inscriptions Fif-PL, vous ne serez pas indemnisé mais bénéficierez d'un crédit d'impôt.

Dans ce cadre, les formations sont gratuites. Au-delà, vous pouvez les autofinancer et les déduire de vos frais professionnels.

Dans quel cas puis-je bénéficier du crédit d'impôt ?

Si vous ne pouvez pas bénéficier d'une indemnisation pour perte de ressources, soit que vous avez consommé votre forfait DPC ou que la formation qui vous intéresse ne soit pas inscrite sur le site de l'ANDPC, toutes les formations de ce catalogue vous donnent droit au crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprise, ceci afin de compenser la perte d'activité durant la formation. Ce crédit est égal au nombre d'heures effectives de formation X Smic horaire dans la limite de 40 heures par année civile. Vous devrez ensuite reporter ce montant sur la **déclaration 2042-C**. En outre, les frais engagés pour suivre une formation (frais de déplacement ou d'hébergement) peuvent être imputés en frais professionnels.

Une question, un renseignement ?

Contactez l'AFCOPIL par email ou téléphone. En cas de doute, n'hésitez pas. Composez le **01 47 42 94 13** choix "formation" ou le **06 70 58 24 00**. Email : afcopil@fni.fr

Pourquoi choisir l'AFCOPIL ?

Une assurance de qualité

L'AFCOPIL vous propose **des programmes de formation continue de qualité** animés par des formateurs sélectionnés pour leurs **expertises et compétences** dans les domaines proposés, mais aussi pour leurs qualités de pédagogues. Les formateurs AFCOPIL bénéficient régulièrement de formations de formateur afin de perfectionner leurs connaissances et leurs compétences, et d'analyser leurs propres pratiques pédagogiques.

L'AFCOPIL est engagée dans l'inscription au Datadock, organisme de référencement des organismes de formation (OF), gage de respect des exigences de qualité.

Cette qualité, c'est vous qui en parlez le mieux

Toutes les formations et les formateurs de l'AFCOPIL sont évalués par vous, lors de chacune de vos participations, ce qui nous permet d'affirmer que chaque année vous êtes de plus en plus nombreux à apprécier le niveau de qualité de nos formations.

Un cadre agréable et convivial

Parce qu'il est important de conjuguer convivialité et quiétude avec perfectionnement des connaissances et actualisation des compétences, l'AFCOPIL sélectionne avec soin les hôtels qui offrent qualité d'accueil et de restauration. L'AFCOPIL veille à toujours vous accueillir dans un cadre agréable et vous offre café d'accueil, collations et déjeuner. Les pauses deviennent de véritables lieux d'échanges et de partages.

Une proximité sur vos territoires

L'AFCOPIL va à la rencontre des infirmiers au plus près de leur lieu d'exercice pour que la distance ne soit pas un frein pour accéder à la formation continue.



Un numéro d'appel dédié

Pour toutes vos questions, vous pouvez joindre un interlocuteur au **01 47 42 94 13** et ainsi obtenir des éclaircissements pour toutes vos démarches. Stéphanie Schohn est la spécialiste pour l'AFCOPIL de l'organisation des formations mais aussi des questions financières et des démarches administratives en lien avec l'Agence nationale du DPC et le Fif-PL.

Vous pouvez la contacter par email à l'adresse afcopil@fni.fr

La nomenclature générale des actes professionnels (NGAP): optimiser vos cotations des soins infirmiers

2j / 20 participants

Prise en charge Fif-PL
Financement personnel (400 € TTC)



Objectifs

- > Connaître la cotation des actes et des interventions.
- > Éviter les indus voire les pénalités et savoir argumenter les cotations appliquées auprès des caisses d'assurance maladie en cas de litige.
- > S'approprier les nouvelles dispositions de la nomenclature.
- > Optimiser sa facturation en fonction des situations de soins.
- > Sécuriser son exercice et sa facturation.

Mars

26 & 27 → Orléans (45)
avec Martine Lombardo

Avril

4 & 5 → Bourges (18)
avec Martine Lombardo

Juin

12 & 13 → Tours (37)
avec Monique Thibaud

Décembre

3 & 4 → Châteauroux (36)
avec Martine Lombardo

“

J'appréhendais cette formation et pensais que ce serait 2 jours barbant. Ce fut un régal et plus jamais je suivrai les seules indications de mes collègues. Ce n'est pas parce que "ça passe à la sécu" que celle-ci ne récupère pas les indus.

NGAP/HB

”

La nomenclature, module de perfectionnement

1j / 20 participants

Prise en charge Fif-PL
Financement personnel (200 € TTC)

Objectifs

- > S'approprier les nouvelles cotations de la NGAP pour les soins spécialisés.
- > Relier la NGAP à la pratique infirmière ; protocole thérapeutique, élaboration et tenue du dossier de soins, transmission d'informations au médecin prescripteur.
- > Sécuriser son exercice et sa facturation.

Mai

15 ➔ Orléans (45)

avec Martine Lombardo

Juin

14 ➔ Tours (37)

avec Monique Thibaud



Dossier de soins infirmiers et transmissions ciblées à domicile : outil de coordination

2j / 15 participants

Prise en charge Fif-PL ou ANDPC
Financement personnel (400 € TTC)
Référence programme ANDPC :
10741800004

Objectifs

- > Savoir élaborer un dossier de soins infirmiers opérant pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.
- > Assurer l'organisation, la planification et la traçabilité des soins.
- > Harmoniser l'écriture des transmissions sur des supports fiables, valides, pratiques pour une continuité et une coordination efficaces des interventions de soins et un échange d'information structurées entre les acteurs de santé impliqués dans le parcours de soins.
- > Sécuriser sa pratique.

Octobre

18 & 19 ➔ Bourges (18)

avec Béatrice Martin-Malterre

“

*Enfin je vais pouvoir
mettre en œuvre un vrai
dossier de soins dans
mon cabinet. Avec mes
collègues, nous avons
réfléchi mais sans
trouver un support
pratique et lisible.
Merci Caroline.*

(12)

”

Consultation infirmière : du concept à la pratique dans l'exercice libéral

2j / 15 participants

Prise en charge Fif-Pl
Financement personnel (400€ TTC)

Objectifs

- > Définir et identifier la place de la consultation infirmière dans notre exercice professionnel tant d'un point de vue contextuel et réglementaire que dans nos relations avec les autres professionnels de santé.
- > Connaître les différents types et modèles de consultation ainsi que les différentes étapes du processus consultatif.
- > Acquérir une méthodologie simple permettant de structurer notre consultation (démarche et raisonnement clinique).
- > Repérer les outils existants (échelles, tests, flyers, carnets de suivi...) et pouvoir créer ceux nécessaires à la formalisation de la consultation.
- > Savoir retranscrire les séances de consultation et ainsi sécuriser ses actes, promouvoir ce travail.

“

Ces journées ont été très enrichissantes et m'ont permis de revoir ma façon d'exercer et d'en faire profiter les malades. Dommage qu'il n'y ait pas de cotation spécifique.

(23)

”

Septembre

24 & 25 ➔ Tours (37)
avec Béatrice Martin-Malterre

Les soins d'accompagnement et de fin de vie, et la prise en charge de la douleur

2j / 20 participants

Prise en charge Fif-Pl ou ANDPC
Financement personnel (400€ TTC)
Référence programme ANDPC : 10741800001

Objectifs

- > Renforcer vos connaissances et vos compétences dans les soins spécifiques dispensés aux personnes en situation palliative, conformes aux recommandations les plus récentes
- > Réclamer un protocole d'initiation et d'adaptation des traitements antalgiques préétabli et le mettre en œuvre.
- > Pouvoir assurer à la personne soignée le soulagement de la douleur et les autres symptômes.
- > Prendre en compte les différentes dimensions de la personne dans l'accompagnement.

Juin

4 & 5 ➔ Bourges (18)
avec Isabelle Emery

“

Cette formation m'a permis de réfléchir à ma pratique pour les malades en fin de vie, d'argumenter l'évaluation de la douleur auprès des médecins et de mettre en œuvre les moyens d'accompagnement des proches.

(La Rochelle, avril 2017)

”

Démarche qualité et auto évaluation des pratiques professionnelles EPP : s'y engager pour labelliser votre cabinet

4 h / 40 participants

Prise en charge Fif-PI ou ANDPC
Financement personnel (100€ TTC)
Référence programme ANDPC : 10741800006

Objectifs

- > S'approprier la notion de "démarche qualité". La charte Qual'Idel est une démarche facilitante pour chaque cabinet infirmier, simple et concrète, qui portera sur les fondamentaux communs du métier, sans y ajouter de nouvelles contraintes. Cette charte innovante constitue en France le premier référentiel de pratiques infirmières en libéral.
- > Vous préparer à l'évaluation des pratiques professionnelles (EPP), obligation triennale imposée par la réforme du développement professionnel continu (DPC). La charte Qual'Idel vous permettra d'y répondre simplement par un système d'autoévaluation en ligne à un coût mutualisé.
- > Obtenir un label qualité pour votre cabinet quel que soit le nombre de professionnels qui le compose, dès la première autoévaluation.

Mars

8 ➔ Tours (37)
avec Valérie Auzou

Mai

15 ➔ Blois (41)
avec Marine Gano



Plaies et cicatrisation : développer votre expertise

2j / 15 participants

Prise en charge Fif-PI ou ANDPC
Financement personnel (400€ TTC)
Référence programme ANDPC : 10741800002

Objectifs

- > Mettre en œuvre des soins préventifs, curatifs, éducatifs pour toute prise en charge de plaies chroniques au domicile.
- > Actualiser vos connaissances pour mieux adapter les divers pansements aux différents types de plaies.
- > Identifier les patients à risque et mettre en œuvre les soins de prévention.
- > Appréhender le rôle de la nutrition.
- > Assurer le suivi des patients au travers du dossier de soins infirmiers.
- > Participer à l'éducation du malade et de l'entourage.

Avril

9 & 10 ➔ Châteauroux (36)
avec Julien Maulde-Robert

11 & 12 ➔ Bourges (18)
avec Julien Maulde-Robert

Juin

26 & 27 ➔ Orléans (45)
avec Julien Maulde-Robert

Novembre

15 & 16 ➔ Vierzon (18)
avec Julien Maulde-Robert

Urgences : l'infirmière libérale et les situations d'urgence

2j / 15 participants

Prise en charge Fif-Pl ou ANDPC
Financement personnel (400€ TTC)
Référence programme ANDPC : 10741800003

Objectifs

- > Connaître et maîtriser les gestes et les soins à effectuer devant les différentes situations d'urgence y compris celles résultant d'un choc anaphylactique suite à l'administration d'un traitement, d'un accident domestique tel que l'ingestion de produit toxique.
- > Connaître les intervenants de la gestion de l'urgence.
- > Cette formation vous permet de répondre efficacement aux situations auxquelles vous pouvez être directement confrontés.

Avril

4 & 5 ➔ Tours (37)

avec Nicolas Schinkel



Relation et communication thérapeutique dans les soins

2j / 15 participants

Prise en charge Fif-Pl
Financement personnel (400€ TTC)

Objectifs

- > À l'issue de la formation, vous saurez utiliser vos compétences relationnelles dans les soins et serez capable de guider vos patients vers leurs propres ressources, à travers les techniques d'induction hypnotique (transe conversationnelle, transe positive, imagerie mentale et autres outils...) pour des applications aussi diverses que la gestion de la douleur, le stress, les difficultés de la vie, les peurs, les comportements agressifs, etc.
- > En intégrant des outils de soins dans votre communication, vous saurez établir une relation thérapeutique afin d'améliorer efficacement votre pratique professionnelle.

“

Mes notions de secourisme dataient un peu et il m'a semblé nécessaire de participer à cette formation. Super formateur, super ambiance et super remise à niveau. Merci Nicolas.

(Perpignan, avril 2017)

”

“

Les nombreux outils mis à ma disposition me permettront d'appréhender l'exercice avec plus de professionnalisme et d'assurance.

(Lyon, avril 2017)

”

Décembre

10 & 11 ➔ Orléans (45)

avec Romain Mouny



Autogestion des émotions et du stress

2j / 15 participants

Prise en charge Fif-PL
Financement personnel (400€ TTC)

▶ Ces 2 formations sont complémentaires. Vous pouvez les suivre l'une après l'autre. ◀



Objectifs

- > Comprendre les mécanismes du stress.
- > Découvrir sa personnalité face au stress et identifier son profil personnel.
- > Renforcer les compétences émotionnelles et la résistance au stress.
- > Acquérir des techniques et outils efficaces utilisables dans le contexte difficile du professionnel libéral.
- > Élaborer une stratégie de coping efficace afin de vous permettre de mieux gérer le stress professionnel.

Octobre

2 & 3 ➔ Châteauroux (36)
avec Nathalie Petit

Objectifs

- > Dédramatiser les conflits.
- > Comprendre les mécanismes et identifier les différents types de conflits.
- > Comprendre votre manière de fonctionner dans ces situations.
- > Découvrir et tester des méthodes pour sortir d'un conflit.
- > Connaître les moyens de prévenir les conflits.
- > Renforcer votre confiance et votre assertivité.

Octobre

4 ➔ Châteauroux (36)
avec Nathalie Petit

Gestion des conflits

1j / 15 participants

Prise en charge Fif-PL
Financement personnel (200€ TTC)

“

Cette formation devrait être suivie par bon nombre de collègues toujours dans la recherche de conflits. Je repars satisfaite et avec les outils d'apaisement et de maîtrise. Merci Mme Petit.

(Besançon, octobre 2017)

”

Le tutorat des étudiants en soins infirmiers en exercice libéral

2j / 15 participants

Prise en charge FIF-PL ou ANDPC
Financement personnel (400€ TTC)
Référence programme ANDPC : 10741800007

Objectifs

- > Organiser un dispositif de formation en cabinet libéral pour devenir site qualifiant.
- > Mettre en œuvre un projet de tutorat d'étudiant infirmier au sein du cabinet libéral.
- > Développer les compétences tutorales de l'infirmière libérale dans le domaine de l'organisation et de la pédagogie.

Avril

19 & 20 → Châteauroux (36)

avec Catherine Costeau



Pour valider votre inscription, n'oubliez pas de joindre à ce bulletin :

> la photocopie de votre attestation de versement de la cotisation obligatoire de formation continue Activité 2016 d'un montant de 97 € délivrée par l'Urssaf

(activité 2017 pour les formations se tenant après le 1^{er} avril 2018)

> un chèque de caution de 400 € à l'ordre de l'Afcopil qui vous sera renvoyé après la formation et ne sera acquis qu'en cas de non-présentation à la formation sans raison majeure (hospitalisation...) ou d'annulation moins de 5 jours avant le 1^{er} jour de la formation ou de budget formation atteint par le professionnel pour 2018.

À retourner à AFCOPIL – 7 rue Godot de Mauroy – 75009 Paris

Tél. 01 47 42 94 13 choix "4 formation"

N° SIRET : _____ N° Adeli : _____

Nom : _____

Nom de naissance : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Département de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Mail : _____

Identification de l'action de formation continue

Intitulé de la formation : _____

Organisation du stage 2018

Date(s) du stage : _____

Lieu de la formation

Ville : _____ Département : _____

Fait à _____ Le _____

Signature :

Les confirmations d'inscription donnant le lieu et les horaires de la formation sont envoyées systématiquement et uniquement par mail lorsque cette référence nous a été communiquée. Nous attirons votre attention sur le fait que seuls les frais d'organisation de la formation, les déjeuners et les pauses sont pris en charge par l'AFCOPIL. Les frais de déplacement, parking, péage d'autoroute, etc. restent à votre charge.